



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2017/3201

Lancement de l'opération n° 05018001 – Musées Gadagne – refonte des parcours permanents du musée des arts de la marionnette (MAM) et affectation d'une partie de l'AP n° 2015/1 programme 00005

Direction des Affaires Culturelles

**Rapporteur** : M. GRABER Loic

**SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 2017**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 18 SEPTEMBRE 2017

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 28 SEPTEMBRE 2017

DELIBERATION AFFICHEE LE 5 OCTOBRE 2017

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RIVOIRE (pouvoir à Mme BLEY), M. DAVID (pouvoir à Mme NACHURY), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BRUGNERA (pouvoir à M. CORAZZOL), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. RUDIGOZ (pouvoir à Mme REYNAUD), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme HAJRI)

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. BOUDOT

2017/3201 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 05018001 – MUSEES GADAGNE –  
REFONTE DES PARCOURS PERMANENTS DU MUSEE DES ARTS DE  
LA MARIONNETTE (MAM) ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP  
N° 2015/1 PROGRAMME 00005 (DIRECTION DES AFFAIRES  
CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 6 septembre 2017 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2017/2939 du 29 mai 2017, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle de « Aménagements culture et patrimoine 2015 – 2020 » n° 2015/1 programme n° 00005.

En 1950, est créé un nouveau musée au sein du Musée Gadagne, sous l'appellation Musée international de la marionnette. Organisée autour de la marionnette lyonnaise originale de Guignol, et d'un important dépôt du Musée National des Arts et Traditions Populaires (aujourd'hui MUCEM), la présentation de cette collection de marionnettes faisait alors partie du parcours du Musée d'histoire de Lyon.

En 2009, à l'issue d'un vaste chantier sur l'ensemble du Musée Gadagne, 9 salles sont entièrement consacrées aux marionnettes du monde, au sein d'un espace muséographique autonome, pensé en lien étroit avec la programmation d'un nouveau Petit Théâtre. L'accrochage présente alors quelques 350 objets (marionnettes essentiellement, quelques décors, œuvres graphiques et estampes, accessoires et répertoires) provenant de France, d'Europe, d'Asie, ou d'Afrique suivant un parcours géographique évoquant les grandes traditions marionnettiques à travers le monde, leurs jeux scéniques, les figures du marionnettiste, les publics et les théâtres.

Aujourd'hui, il apparaît indispensable de moderniser le parcours des collections des marionnettes. En effet, les collections souffrent du non renouvellement de l'accrochage lié à la difficulté de mise en œuvre de la rotation des collections, on constate l'obsolescence des supports techniques. De plus, au niveau des publics, le parcours imaginé dans les années 90 n'est plus adapté aux demandes des visiteurs, en termes de scénographie et d'outils de médiations notamment des familles avec enfants nombreux à visiter le musée.

Ainsi, la direction des Musées Gadagne souhaite proposer au public un nouveau parcours muséographique immersif, interactif et évolutif :

Unique musée dédié à cet art vivant, le Musée a pour objectif d'affirmer sa spécificité par rapport aux autres institutions patrimoniales mais aussi aux nombreux lieux de spectacle vivant.

Ainsi, la volonté est de mettre en place une nouvelle façon de mettre en scène le parcours, emprunté à l'imaginaire des coulisses, à la traversée du miroir, au dévoilement de l'envers du décor du côté du marionnettiste notamment. C'est à travers cet angle que sera abordée l'universalité de l'art de la marionnette. À l'issue de sa déambulation, le visiteur aura été acteur de sa visite et vécu une véritable expérience de visite mobilisant tous ses sens.

Le parcours sera développé comme un récit avec un début et une fin et se déploiera sur 9 salles :

- les trois premières salles du parcours sont une introduction dont l'objectif est d'inciter le visiteur à s'interroger sur ce qui fait marionnette ;
- le parcours se poursuivra en développant les différentes fonctions et usages des marionnettes (rituel/sacré, thérapeutique, critique/politique, artistique/divertissement, éducative).

Afin de mieux cerner cet art vivant qu'est la marionnette, le parcours s'appuiera sur la vidéo et les captations de spectacles qui permettent de restituer le moment particulier des représentations. Les différentes avancées numériques pourront aussi servir certains objectifs de contenus (la manipulation, l'articulation des marionnettes, les coulisses...) ; l'outil vidéo et la projection pourront être utilisés afin de jouer sur l'art du changement d'échelle et favoriser le sentiment d'immersion.

Le témoignage et la parole auront aussi une place privilégiée. Ainsi, dans le cadre de l'étude scientifique des collections, un travail de collecte de témoignages est engagé avec un binôme vidéaste/ethnologue, dont les matériaux serviront de base à l'équipe scénographique (portraits de marionnettistes, interview de visiteurs, histoires d'objets « marionnettiques »...).

Une attention particulière sera apportée à adapter la muséographie au bâtiment Renaissance exceptionnel, qui est un atout indéniable du musée, mais qui complexifie parfois la visite et la gestion des flux au vu des espaces exigus. La refonte du parcours sera réfléchi pour que les visiteurs, individuels ou en groupes, expérimentent et accèdent aux vidéos, captations de spectacles, témoignages, dans les meilleures conditions technique avec le matériel le plus adapté à nos espaces et de confort avec des espaces dédiés aux témoignages, à l'expérimentation, aux artistes (carte blanche à un artiste dans l'idée du renouvellement régulier des salles).

Le travail de refonte du parcours du MAM commencera dès début 2018 et sera inauguré au grand public à la mi-novembre. Un plan de communication dédié et des activités culturelles et pélagiques accompagneront l'ouverture de ces salles rénovées, à la manière d'une exposition temporaire.

Les travaux ne rénoveront pas le bâtiment, ils concernent le renouvellement des œuvres, la modernisation de la scénographie des collections et l'utilisation d'outils numériques de médiations pour permettre aux visiteurs d'expérimenter une visite originale.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 214 920 € Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015/1 «Aménagements culture et patrimoine 2015 – 2020», programme n° 00005.

Le montant global de l'opération est estimé à 214 920 € TTC (y compris les équipements et le mobilier).

Vu la délibération n° 2017/2939 du 29 mai 2017 ;

Oui l'avis de la commission culture, patrimoine, droits des citoyens, événements ;

**DELIBERE**

1 - Le lancement de l'opération n° 05018001 – Musées Gadagne – refonte des parcours permanents du musée des arts de la marionnette (MAM) est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015/1 « Aménagements culture et patrimoine 2015 – 2020 », programme n° 00005.

2 – Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, les dépenses d'investissement en résultant seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00005, AP n° 2015/1 « Aménagements culture et patrimoine 2015 – 2020 », opération n° 05018001 et seront imputées sur les chapitres 20, 21, 23 (et autres), fonction 322, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

- années antérieures à 2018 : 0 € (*montant mandaté*)
- année 2018 : 214 920 € (*montant prévisionnel des CP nécessaires*)
- année 2019 : 0 €.

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tout autre fonds européen, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER